




**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retrouvez gratuitement les
BSV sur le site de la [DRAAF](#)

[AURA](#)



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Retrouvez gratuitement
le BSV JEVI sur le site de

[FREDON AURA](#)

A RETENIR

ZOOM SUR...

- PlantHealth4life : ne rappez pas de végétaux dans vos bagages !

A SURVEILLER :

- Ambrosie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)
- Chrysomèle de l'ambrosie (*Ophraella communa*)
- Ambrosie trifide (*Ambrosia trifida*)
- Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)
- Tigre du Chêne (*Corythucha arcuata*)
- Tigre du Platane (*Corythucha ciliata*)
- Chancre coloré du platane (*Ceratocystis platani*)
- Oïdium
- Anthracnose du platane
- Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*)
- Suie de l'Erable
- Chalarose du Frêne
- Puceron du tilleul
- Maladie des taches noires
- Black rot du marronnier
- Mineuse du marronnier
- *Cylindrocladium buxicola*
- Punaise du chou

VIGILANCE SUR...:

- *Popillia japonica* : Mise à jour importante sur sa situation en France
- Rose Rosette Virus

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo 

Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP) 



NOTE DE BIODIVERSITE

Quatre nouvelles notes sont parues dernièrement :

NOTE NATIONALE ARAIGNEES

Les araignées sont des prédatrices hors-pair et ont un rôle essentiel dans la prédation des ravageurs des cultures (carpocapse de la pomme, pucerons, coléoptères, petits hyménoptères, criquets, cicadelles, diptères, ...).

Pour plus d'information, cliquez [ICI](#).



NOTE NATIONALE ARBRES ET HAIES CHAMPETRES

Les arbres et les haies champêtres peuvent apparaître comme des contraintes dans l'exploitation agricole mais ils sont un support essentiel pour les services écosystémiques dont dépend l'agriculture, notamment en ce qui concerne la protection des sols et la régulation biologique.

Pour plus d'information, cliquez [ICI](#).



NOTE NATIONALE CHAUVES-SOURIS

Les chauves-souris peuvent être des auxiliaires de culture importants, en se nourrissant de minuscules diptères (mouches et moucheron) jusqu'à des coléoptères ou papillons de grande taille. Elles pourraient ainsi jouer un rôle dans la régulation des tordeuses de la vigne ou la régulation de *Drosophila suzukii*.

Pour plus d'information, cliquez [ICI](#).



NOTE NATIONALE INSECTES AUXILIAIRES

Les auxiliaires de cultures sont des organismes qui rendent des services essentiels à l'agriculture : pollinisation, structure du sol, régulation des ravageurs et des adventives de culture. Cette note traite des insectes impliqués dans la régulation des ravageurs de culture ?

Pour plus d'information, cliquez [ICI](#).



Retrouvez l'ensemble des Notes nationales Biodiversité sur **ECOPHYTO PIC**



Note nationale
Abeilles



Note nationale
Flore de bords de
champs



Note nationale
Oiseaux



Note nationale Vers de terre



Note nationale Coléoptères



Note nationale Papillons

L'ensemble des Notes nationales Biodiversité sont consultables sur le site ECOPHYTO PIC :

<https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV JEVI

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations biologiques et épidémiologiques issues d'un réseau d'observateurs formés et accompagnés par un animateur régional, rédacteur du BSV. Plus les observateurs sont nombreux et bien répartis sur le territoire, plus le BSV donne une image précise et fiable de la santé des végétaux dans les différents espaces végétalisés (parcs et jardins publics, jardins historiques, terrains de sport, infrastructures, serres de collection, jardins privés, etc.).

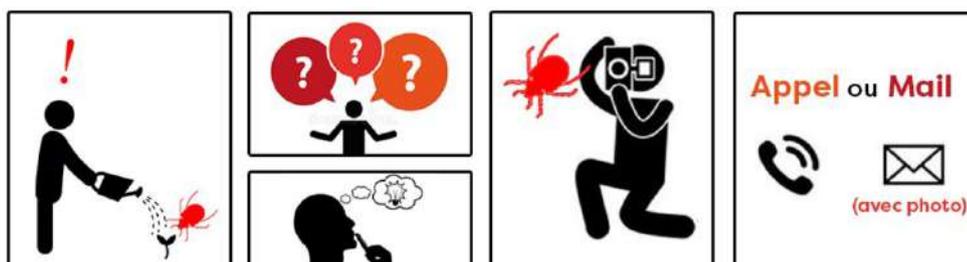
Rejoignez le réseau de votre région et participez à l'enrichissement des BSV tout en renforçant vos connaissances en santé et protection des végétaux !

[Inscrivez-vous en remplissant le formulaire](#)



Suspicion d'un organisme nuisible ?

Lors d'une découverte d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, nous vous conseillons de le prendre en photographie et de nous l'envoyer par mail à bsv.jevi@fredon-aura.fr, en prenant soin de mentionner la localisation précise, le végétal concerné et la date.



Crédit: BSV Fredon Nouvelle-Aquitaine



NE RAPPORTEZ PAS DE VÉGÉTAUX DANS VOS BAGAGES !



Si vous voyagez en dehors de l'Union Européenne, ne ramenez pas de plantes, de fleurs, de graines, de fruits ni de légumes.

En effet ils peuvent contenir des organismes nuisibles (insectes, virus, bactéries) susceptibles de porter atteinte à nos végétaux.

En respectant les réglementations douanières et en ne transportant pas de matériel végétal au-delà des frontières, vous participerez à préserver la santé des végétaux.

L'Union Européenne a lancé une campagne de communication : #PlantHealth4Life

Pour en savoir plus et pour relayer le message :

<https://www.efsa.europa.eu/fr/plh4l>

Préservez la santé des végétaux,
ne rapportez pas de plantes, graines, fruits
dans vos bagages !

Rapporter des végétaux dans l'Union européenne, c'est risquer d'importer des virus, bactéries ou insectes qui peuvent être des menaces pour notre environnement.

Avec la participation de

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

efsa EUROPEAN FOOD SAFETY AUTHORITY

#PlantHealth4Life



Mise à jour importante concernant la situation de *Popillia japonica* en France métropolitaine:

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) organisme de quarantaine prioritaire est désormais en France. Suite à la surveillance officielle réalisée pour cet insecte ravageur (réglementation européenne sur la santé des végétaux (règlement (UE) 2019/1702)), *Popillia japonica* a été détecté pour la première fois en France en Alsace près de Mulhouse et Sélestat début juillet. Environ au même moment, plusieurs individus ont également été capturés dans une pépinière à Genève en Suisse. L'imminence de sa présence dans notre région est malheureusement à craindre. Déjà présent en Italie et dans d'autres cantons suisses depuis quelques années, cet insecte représente une menace économique, environnementale et sociale importante.



Popillia japonica adulte

Description, plantes hôtes et nuisibilité

Plus d'info sur sa biologie dans le BSV JEVI n°3 du 02/06/2025

Ce coléoptère aux élytres cuivrées et à la tête et thorax vert métallique a un comportement grégaire. Il se nourrit des feuilles en ne laissant que les nervures ce qui **donne ainsi aux feuilles un aspect de dentelle**.

Popillia japonica est très polyphage et dans l'état actuel des connaissances, il peut s'attaquer à plusieurs centaines de végétaux. Les **gazons, pelouses, prairies, talus enherbés, terrains de sport** (golf, terrain de foot, ...) surtout s'ils sont irrigués, sont des **milieux favorables au développement des larves** qui se nourrissent des racines de graminées. L'insecte est qualifié d'auto-stoppeur car il se déplace sur de grandes distances **grâce aux transports** (camions, trains, ...). Les larves peuvent quant à elles être transportées par la **terre entourant les racines de végétaux** destinés à être remis en culture.

Compte tenu de sa distribution en Europe (Italie, Suisse) et désormais en France et de son caractère auto-stoppeur, une vigilance accrue doit être portée vis à vis de cet organisme :

- > dans les départements proches des frontières suisse ou italienne,
- > à proximité des voies de communication (autoroutes, aires de repos, aéroports)
- > en cas d'importation de végétaux en pot

Que faire en cas de suspicion ?

Popillia japonica est considéré comme organisme de quarantaine prioritaire dans l'Union européenne (règlement (UE) 2016/2031 et règlement d'exécution (UE) 2019/2072), dont l'introduction et la dissémination sont interdites sur l'ensemble du territoire. La lutte est de plus obligatoire en vue de son éradication ou, s'il est constaté officiellement que l'éradication est impossible, en vue de son enrayerment (règlement (UE) 2022/1927).

Il est donc obligatoire de déclarer toute suspicion au SRAL (Service Régional de l'Alimentation) ou à FREDON Auvergne-Rhône-Alpes.

SRAL : sral.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr ou 04 73 42 15 00 - poste 8058#

FREDON AURA : amaury.guillet@fredon-aura.fr ou 04 37 43 40 70



PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE (*Ambrosia artemisiifolia*)

Observations

L'ambrosie est largement installée sur le territoire d'Auvergne Rhône Alpes.

Le développement de la plante est assez hétérogène suivant les secteurs. Au 21/7, on note un début de floraison avec les inflorescences qui apparaissent dans de nombreux secteurs. Les émissions de pollens devraient démarrer dans les 15 jours.



Ambrosie à feuilles d'armoise début de floraison

Cycle biologique



Nuisibilité



Impact sur la santé humaine



L'ambrosie est un véritable problème de **santé publique**. En effet, son pollen provoque des réactions allergiques. Sur une échelle de 1 à 5, son potentiel allergisant est classé à 5 (la plaçant au niveau du pollen des graminées, les plus agressifs).

Les principaux symptômes touchent l'appareil respiratoire (rhinite, trachéite et asthme), les conjonctivites peuvent être fréquentes et parfois des réactions cutanées (acnés et eczéma) apparaissent.

La période à risque pour les personnes sensibles court **de fin juillet à début octobre**, correspondant à la **période de floraison** (fleurs mâles). C'est à ce moment qu'un **pollen extrêmement allergisant** est émis à raison de plusieurs millions de grains par plante et par jour.

Méthode de contrôle

La lutte contre l'ambrosie est obligatoire (Décret n° 2017-645 du 26 avril 2017)

En Auvergne-Rhône-Alpes, tous les départements sont concernés par des arrêtés préfectoraux et des plans de lutte qui précisent les actions à mettre en œuvre.

Règles de sécurité pour les interventions :

Il faut détruire l'ambrosie (arrachage ou broyage) avant la floraison afin de limiter le risque d'allergie et avant grenaison afin de limiter le stock semencier. **Attention nous arrivons à la période d'émission de pollens.**

Si vous devez intervenir sur des plantes en floraison :

- Porter des **gants de travail** afin d'éviter le contact avec la plante.
- Pour toute intervention en période de floraison, se protéger avec des **masques anti-pollen** (norme EN 149 FFP2)

Il est préférable de ne pas faucher trop tôt afin d'éviter les repousses par ramification des ambroisies. Respectez une hauteur de main à minima (10-15cm). Idéalement, choisissez le moment où la plante est au stade "épis floraux non ouverts". Ainsi, la plante ne produit pas encore de pollen mais a utilisé beaucoup d'énergie pour se développer.

Les plantes arrachées seront laissées sur place pour limiter les risques de dispersion des graines présentes dans le chevelu racinaire.

Pour signaler la présence d'ambroisie à feuilles d'armoise

Vous pouvez répertorier la présence d'ambroisie directement sur le terrain et assurer la remontée d'informations grâce à la **plateforme nationale de signalement** :

signalement-ambroisie.fr

Pour plus d'information

Vous pouvez consulter le portail ambroisie, à l'adresse suivante : **<http://ambroisie.fredon-aura.fr>**

Vous pouvez y retrouver tous les éléments réglementaires et techniques utiles notamment aux référents ambroisie, ainsi que les prochains événements, formations, webinaires...

CHRYSOMELE DE L'AMBROISIE *Ophraella communa*



Chrysomèle de l'ambroisie adulte

En 2015, l'Anses avait estimé l'introduction de la chrysomèle de l'ambroisie (*Ophraella communa*) comme très probable. Huit ans plus tard, en 2023, on a confirmé les premières observations de l'insecte en France !

Biologie et contexte

Ophraella est une petite chrysomèle prédatrice naturelle de l'Ambroisie à feuilles d'armoise. Elle se nourrit de ses feuilles et fleurs et est originaire d'Amérique du Nord comme sa plante hôte. Utilisée en Chine comme agent de lutte biologique contre l'ambroisie, elle a été introduite accidentellement dans le nord de l'Italie en 2013.

Elle est actuellement très étudiée pour mieux connaître son écologie et identifier les éventuels problèmes que sa présence pourrait poser. Depuis son arrivée dans le Nord de l'Italie, la chrysomèle attaque les populations d'ambroisie avec une incidence comprise entre 90% et 100%. Les plantes attaquées ont souvent présenté une défoliation complète en fin de saison. En conséquence, on constate une diminution de la production de grains de pollen et de semences. Dans de nombreux cas, cela résulte en une baisse de la densité de population d'ambroisies. Dans la région de Milan, les émissions de pollen ont ainsi chuté de 80%.

Les scientifiques ont estimé qu'une introduction en ex-région Rhône-Alpes, en appliquant les mêmes facteurs, pourrait réduire de plus de 50% le risque allergique. En conséquence, cela résulterait en une baisse de 75% à 85% des coûts de santé associés.

Pour rappel, l'Ambroisie à feuilles d'armoise, introduite en Europe au XIXe siècle, est aujourd'hui présente dans l'ensemble des régions métropolitaines. En France, le coût annuel de la prise en charge médicale (médicaments, consultations, etc) de l'ambroisie est estimé à un total compris entre 59 et 186 Millions €/an.

Reconnaître *Ophraella communa*

Principaux critères de reconnaissance :

- La larve est de couleur brune
- L'adulte, qui mesure généralement entre 4 et 6 mm, est de couleur jaune avec des lignes jaunes longitudinales sur le corps
- Il se nourrit des feuilles de l'ambroisie

Pour connaître plus en détail les critères permettant de différencier la chrysomèle de l'ambroisie des autres coléoptères, vous pouvez consulter la [fiche de reconnaissance](#) de l'observatoire des ambrosies.

Reconnaître les indices de présence *Ophraella communa*

Si vous observez une ambroisie grignotée, il s'agit vraisemblablement d'un indice de présence d'*Ophraella communa*, qui est son unique ravageur. Vous pouvez signaler l'observation d'ambroisie grignotée sur la plateforme de signalement de l'ambroisie.



Ponte d'*Ophraella communa*

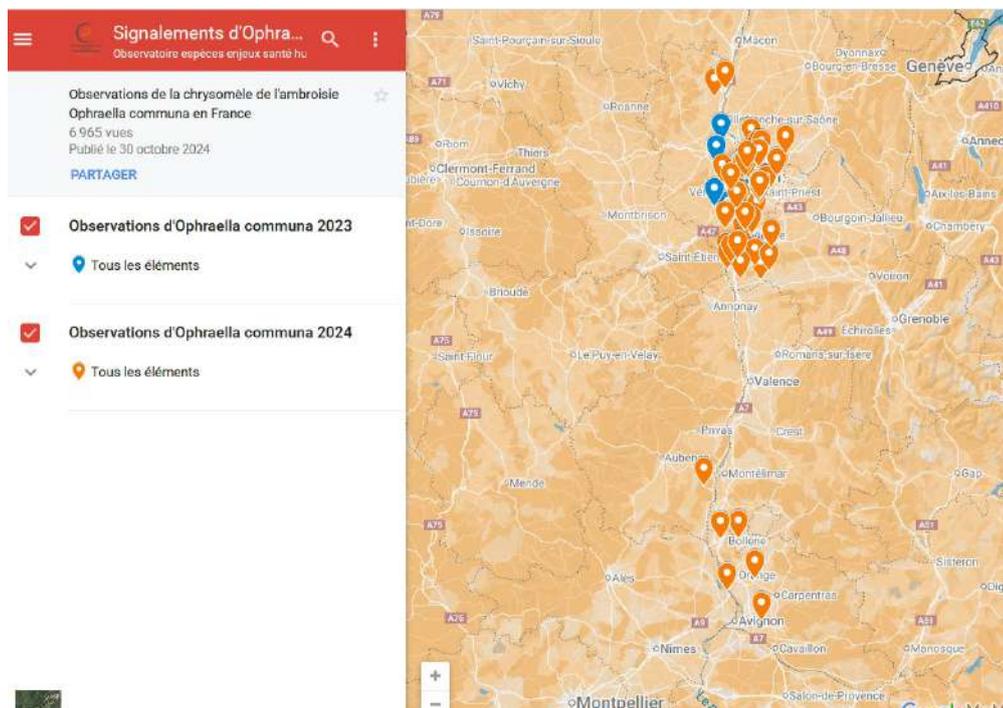
Retrouvez également plus d'information et des photos sur la page dédiée du site de l'Observatoire des ambrosies. Vous pourrez y partager vos observations d'*Ophraella* et consulter la carte ses signalements en France en suivant ce lien: <https://ambroisie-risque.info/ophraella-communa-est-arrivee-en-france/>



Larve d'*Ophraella communa*



Indice de présence d'*Ophraella communa* (grignottage)



Aperçu des signalements d'Ophraella communa en Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 et 2024

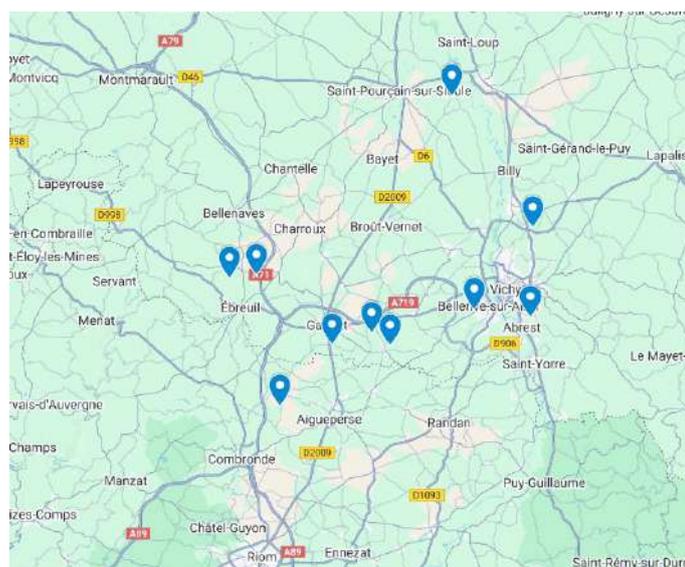
Des expérimentations dans l'Allier

L'INRAE a réalisé ce printemps les premiers lâchers en milieu ouvert d'Ophraella communa autorisés par l'ANSES et le Ministère de l'Agriculture : l'un en Occitanie, et l'autre dans notre région, dans le sud du département de l'Allier (secteur Saint Pourçain sur Sloule / Ebreuil / Vichy) (carte ci contre).

L'objectif de cette étude est de comprendre comment Ophraella communa se comporte à ces latitudes (cycle de développement, nombre de générations par an, impact sur les ambrosies...) et de mesurer sa dispersion.

Les populations des sites "naturellement" colonisés dans le secteur de Lyon et la vallée du Rhône sont également suivies.

Si vous observez Ophraella communa, ou des ambrosies grignottées (qui sont un indice de sa présence) merci de les signaler sur la plateforme de signalement, vous participerez ainsi à mieux suivre la dispersion de ces auxiliaires :



Secteurs de lâchers d'Ophraella communa dans l'Allier

signalement-ambrosie.fr

AMBROISIE TRIFIDE (*Ambrosia trifida*)



FREDON est impliquée pour éviter le développement de cette ambrosie géante sur notre région. L'attention de tous est nécessaire pour alerter dès qu'elle est observée et tenter de l'éradiquer au plus tôt.

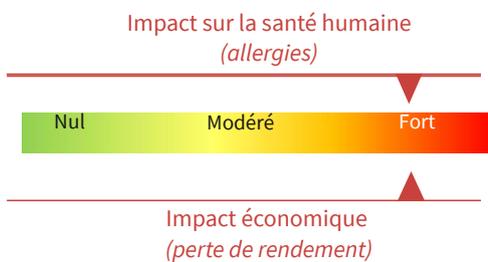
Contexte et nuisibilité

L'ambrosie trifide (*Ambrosia trifida*), plante annuelle originaire d'Amérique du Nord, représente une menace émergente pour l'agriculture française. Encore peu connue en France, elle gagne rapidement du terrain, notamment en Occitanie, où elle s'installe dans les cultures de maïs, soja ou tournesol. Capable de dépasser 4 mètres de haut, elle concurrence directement les cultures, provoque des pertes de rendement, contamine les récoltes et engendre des surcoûts de gestion. Son pollen, hautement allergène, pose également un problème de santé publique.

Face à cette adventice envahissante, la vigilance et l'action collective sont désormais indispensables.

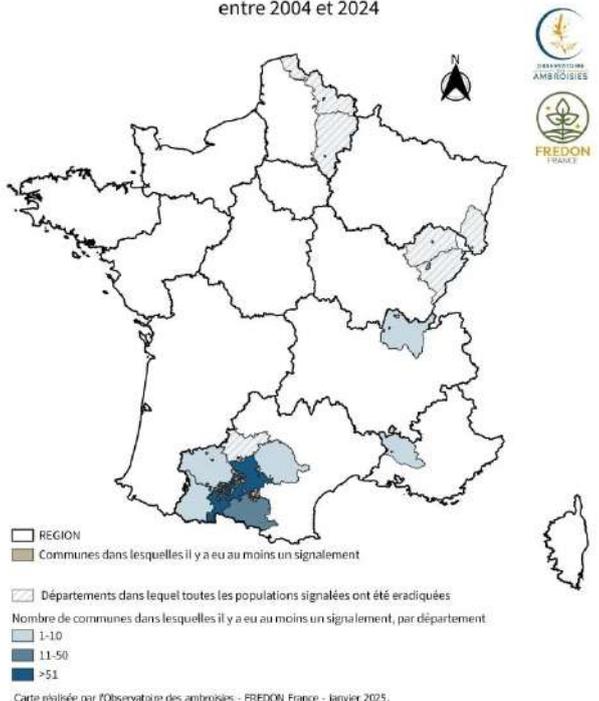


L'ambrosie trifide est une ambrosie de grande taille pouvant atteindre jusqu'à 4 mètres de haut



Feuilles d'ambrosie trifide

Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambrosie trifide (*Ambrosia trifida* L.) en France entre 2004 et 2024



Les zones définies représentent, par département, le nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement d'Ambrosie trifide.

Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, INPN-plateforme nationale du SINP, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, réseau FREDON France, Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, réseau des CPRE, INRAe.

Un plan départemental d'éradication dans le département de l'Ain

Depuis 2021, suite à la découverte de 2 foyers d'ambrosie trifide dans le département de l'Ain à Peyzieux-sur-Saône et Saint-Julien-sur-Reyssouze, FREDON AURA anime un plan départemental pour contenir et éradiquer cette ambrosie géante. Ce plan est co-financé par la DRAAF, l'ARS et le Conseil Départemental de l'Ain.

Un arrêté préfectoral encadre les parcelles contaminées, notamment en limitant le travail du sol et les cultures de printemps, jugées à risques.

FREDON organise des campagnes de prospections et d'arrachages chaque année afin de lutter contre sa dissémination.

Une prospection collective avec les professionnels des secteurs concernés a eu lieu les 8 et 9 juillet 2025 à Peyzieux sur Saône. L'occasion pour les 21 participants d'apprendre à mieux connaître la plante et savoir lutter contre elle.

Au cours de cette prospection, 17 points ont été enregistrés sur l'application de signalement, et 2 nouvelles parcelles ont été recensées, dont une sur la commune de Valeins.

Depuis 2021, FREDON AURA accompagne les agriculteurs concernés pour la gestion de la plante. Aucun plant d'ambrosie trifide n'est arrivé en graine sur les secteurs concernés. L'éradication passe par là.

La vigilance de chacun est importante pour pouvoir intervenir à temps en cas de nouveau foyer.

Si vous repérez des plantes suspectes :

- Prenez des photos et envoyez les à l'Observatoire des ambrosies pour identification (ambrosie-risque@fredonfrance.fr)
- Après confirmation, détruisez les plantes par arrachage si vous le pouvez. Si le foyer est étendu, vous pouvez demandez conseil auprès de FREDON
- Signalez le foyer via le site internet ou l'application mobile dédiée : signalement-ambrosie.fr en choisissant bien le nom d'espèce « Ambrosie trifide » dans le formulaire de déclaration.

Retrouvez plus d'informations sur le site de l'Observatoire des Ambrosies:

ambrosie-risque.info/ambrosie-trifide-une-nouvelle-menace-pour-l-agriculture/

Ecologie, description et statut d'EEE

Originnaire d'Europe de l'Est, elle a été importée volontairement en France au 19^e siècle pour ses qualités esthétiques. Echappée des jardins elle devient invasive dans les années 1960-70 et est classée aujourd'hui parmi les espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'UE. Ainsi elle ne doit pas être détenue, transportée, vendue, ou introduite dans le milieu naturel.

Une particularité de cette plante vivace est sa très grande dimension (3 à 5 mètres de haut), ses feuilles composées, profondément découpées, peuvent mesurer jusqu'à 1 mètre de long et 50 cm de large). Elle forme de grosses ombelles (inflorescences sous forme de plateau) composées de petites fleurs blanches et pouvant mesurer jusqu'à 50 cm de diamètre. Sa tige est creuse, cannelée, robuste, elle est souvent tachetée de rouge et comporte des poils blancs rigides.

Cette plante se développe au fil des années. La graine germe pour donner une rosette. Ce stade végétatif se développe durant 3 à 5 ans (suivant les conditions du milieu), avant de produire les inflorescence puis les graines.

Les graines tombent majoritairement au pied de la plante (on en retrouve à 4 mètres maximum du pied mère). Mais la graine flotte et lorsque la Berce est localisée sur une berge, ses graines peuvent être transportées par l'eau des cours d'eau sur de plus longues distances.

La graine peut vivre 7 années dans le sol : une surveillance sur le long terme doit être envisagée sur les sites concernés après gestion.

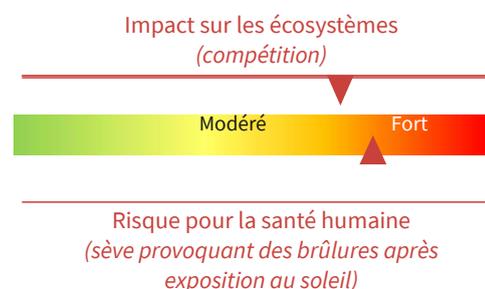


Berce du Caucase en fleur

Nuisibilité de la Berce du Caucase

La plante présente un **impact environnemental** : elle est très compétitive, du fait de sa croissance rapide et de sa grande taille, elle prend la place de la flore locale, entraînant érosion des berges et diminution de la richesse spécifique des milieux.

Elle présente également un **danger pour la santé humaine** : sa sève contient des furanocoumarines qui provoquent de fortes réactions allergiques par contact : la peau devient photosensible et l'exposition au soleil peut entraîner des brûlures.

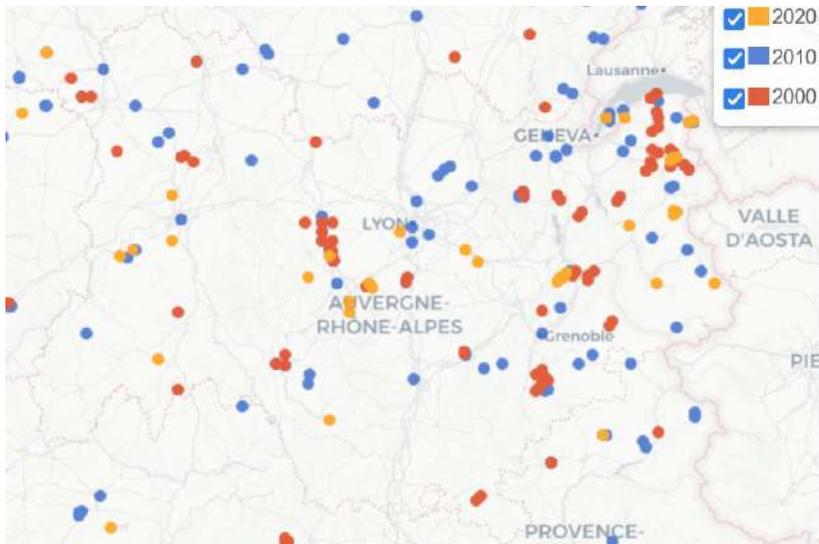


Observations :

La carte ci dessous présente les points où elle a été signalée depuis les années 2000 (données INPN).

En cas d'observation vous pouvez déclarer votre signalement sur le site :

<https://www.tela-botanica.org/mission/berceducaucase/>



Nul

Signalements de la Berce du Caucase depuis les années 2000 (INPN)

Gestion de la plante

Pour détruire la berce du Caucase : **sectionner la plante en coupant en oblique sous le collet**, au coeur du système racinaire, pour affaiblir la plante. Cette opération peut être réalisée dès avril, et renouvelée **plusieurs fois par an**.

Pour éviter toute dissémination de graines, **mettre les ombelles dans des sacs hermétiques** et les jeter aux ordures ménagères. Le reste du végétal coupé pourra être laissé sur place (si le site n'est pas fréquenté).

En cas d'intervention sur des Berces du Caucase : **porter des protections vestimentaires** : **gants** imperméables et **combinaison** pour éviter le contact avec la sève.



Combinaison intégrale étanche avec capuche cat 3 type 5/6 jetable



Bottes nitrile norme S5



Gants à longues manchettes, étanches, réutilisables et lavables à grandes eaux (nitrile).



Visière plexiglass

En cas de contact avec la sève : rincer abondamment à l'eau et au savon et porter des vêtements couvrants pour ne pas exposer la peau au soleil.

Pour en savoir plus (plaquette, fiche EPI) :

<https://plantes-risque.info/plantes/berce-du-caucase/>



Tigre du chêne *Corythucha arcuata*

Comme le tigre du platane, le tigre du chêne est un insecte piqueur-suceur de la famille des hémiptères. Encore inconnu en France il y a quelques années, cet insecte a été observé pour la première fois en 2017 dans le Sud-Ouest. Des prospections les dernières années ont montré une progression vers l'Est et en 2024, plusieurs signalements nous sont remontés en région. Cette espèce est considérée comme exotique envahissante.

Biologie et nuisibilité

Corythucha arcuata est originaire d'Amérique du Nord. Il se nourrit de la suc cellulaire des feuilles et s'attaque majoritairement aux chênes à feuilles caduques même si quelques études montrent une capacité à survivre sur d'autres espèces comme le framboisier, le noisetier ou le rosier. Les chênes à feuilles persistantes (chêne vert, chêne liège, etc) ne semblent pas être touchés par cet insectes. Le tigre du chêne a de deux à trois générations par an.

D'autres pays d'Europe centrale sont également touchés par cet insectes comme la Hongrie, l'Italie, l'Allemagne, la Sloveie, etc.

Comme pour le tigre du platane, le tigre du chêne semble avoir un impact très faible sur la santé de l'arbre et donc l'impact n'est essentiellement qu'esthétique (décoloration des feuilles) au moins sur le court terme. Néanmoins, des études sont encore en cours pour évaluer son impact sur la santé des arbres touchés sur le long terme. Il faut quand même noter que les tigres ont tendance à piquer et provoquer des irritations au niveau de la peau donc des pullulation peuvent devenir une nuisance dans certaine situations.

Observations

Pas d'observation remontée dans le réseau

Méthodes de lutte

B Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV en cliquant sur le lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

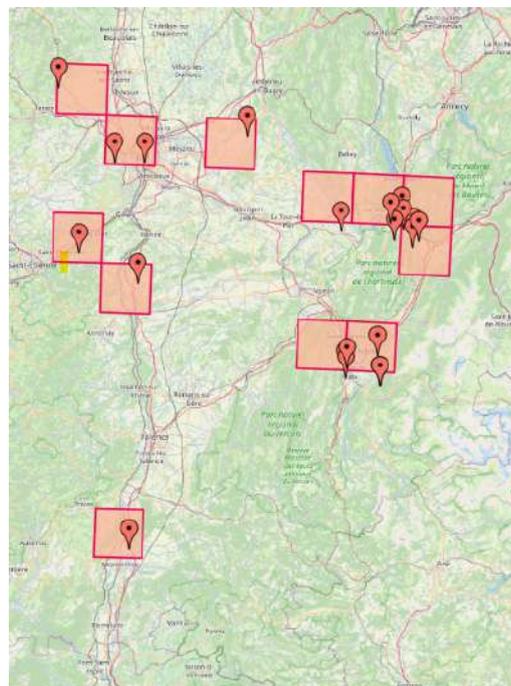


Tigre du chêne (adulte à gauche et larve à droite)

Impact esthétique
(Dégradation de l'aspect visuel)



Impact comodatitaire
(chutes d'insectes)



Signalements de tigre du chêne (DSF AURA)

Les méthodes de lutte contre le tigre du chêne sont les mêmes que pour le tigre du platane: pulvérisation de nématodes pour réduire les populations hivernantes puis les populations estivales, le lâcher d'oeuf de chrysope pour réduire les populations sur le feuillage, l'aspersion d'eau lors des périodes de fortes chaleurs. Malheureusement, aucune information n'est encore disponible quant à l'efficacité de ces méthodes contre le tigre du chêne.

TIGRE DU PLATANE *Corythucha ciliata*

Biologie et nuisibilité

Voir le BSV JEVI 2024 n°3

Observations

Forte pression sur les platanes à Moulins (03), faibles symptômes, mais généralisé à Myans (73)

Début août, on pourra s'attendre à un pic de population dû au chevauchement des deux premières générations.

Méthodes de lutte

En juillet / août l'**application foliaire de nématodes** peut permettre de réduire les populations estivales de tigre du platane.

Lors des périodes des fortes chaleurs, il semblerait également qu'**asperger avec de l'eau le feuillage** des arbres puisse aider à diminuer la nuisance.

Pour en savoir plus :

https://www.ressources.plante-et-cite.fr/GEIDEFile/PETAAL_Livret_Technique_Biocontrôle_du_tigre_du_platane_31-05-12.pdf?

[Archive=191134691931&File=Livret%5Ftechnique%5Fpour%5Fle%5Fbio%5Fcontrôle%5Fdu%5Ftigre%5Fdu%5Fplatane](https://www.ressources.plante-et-cite.fr/Archive=191134691931&File=Livret%5Ftechnique%5Fpour%5Fle%5Fbio%5Fcontrôle%5Fdu%5Ftigre%5Fdu%5Fplatane)



Dégâts causés par les tigres du platane

Impact esthétique
(Dégradation de l'aspect visuel)



Impact comodatitaire
(Chute d'insecte)

ANTHRACNOSE DU PLATANE

Biologie et nuisibilité

Voir le BSV JEVI 2025 n°3

Impact esthétique
(Dégradation de l'aspect visuel)



Observations

Symptômes bien visibles sur des platanes plus ou moins dispersés à Moulins (03)

CHANCRE COLORE DU PLATANE *Ceratocystis platani*

Biologie et contexte

Le chancre coloré est un champignon spécifique du platane. Le chancre coloré est arrivé en Europe au cours de la dernière guerre mondiale. La maladie a été introduite par des caisses américaines fabriquées avec du bois de platane contaminé. Il pénètre dans l'arbre par une plaie (même de très petite taille), obstrue les vaisseaux et libère des toxines.

Très virulent, il est capable de s'attaquer à des platanes en très bon état végétatif, provoquant ainsi leur mort en quelques mois.

Il peut être transmis de différentes manières aux platanes:

- par les outils non désinfectés blessant le platane
- par l'eau véhiculant les spores de champignon
- par les débris d'arbres atteints
- par le transport des terres contaminées
- d'arbres en arbre via les connexions racinaires



Platane atteint par le chancre coloré

Description et dégâts

Les arbres atteints ont un **feuillage réduit et jauni**. La fructification est également plus abondante.

Le tronc présente des **nécroses de couleur bleu violacé**, bordées de brun orangé, évoluant en forme de flamme vers le sommet de l'arbre. Ces nécroses de couleur brun/chocolat progressent vers l'intérieur du tronc.

Les tissus atteints sèchent, **l'écorce se fendille mais reste adhérente** au tronc.

L'arbre ne présente pas de bourrelet de recouvrement en limite de la zone atteinte.



Nécroses progressant vers l'intérieur du tronc

Impact santé des végétaux
(mort des platanes)



Méthodes de lutte

Actuellement il n'existe **aucun traitement curatif**. Le seul moyen de lutter contre le chancre coloré est d'éviter toute blessure aux platanes et de respecter les mesures préventives :

- Désinfecter tout le matériel avec un produit biocide à fonction fongicide. Sont concernés tous types de travaux réalisés sur ou à proximité de platanes sains ou atteints par le chancre coloré.
- Tailler en hiver car le champignon est ralenti par le froid
- Détruire les arbres malades et ceux situés dans un rayon de 35m, dévitalisation, abattage, extraction des souches
- Brûler le bois des arbres abattus, les souches, et désinfecter tous les résidus selon la réglementation en vigueur
- Ne pas transporter la terre des sites contaminés
- Surveillance sanitaire régulière
- Signaler les cas suspects

Un guide des bonnes pratiques contre le chancre coloré du platane est disponible sur le site de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes. Il constitue un document de référence pour l'élaboration de cahiers des charges pour toutes interventions sur ou à proximité de platanes:

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/chancre-colore-du-platane>

La lutte contre le chancre coloré est rendue obligatoire par arrêté ministériel. L'arrêté rend obligatoire:

- La déclaration de tout platane suspect auprès du SRAL Auvergne-Rhône-Alpes.
- La désinfection de tout outil ou engin susceptible de blesser des platanes.
- L'élimination des platanes atteints par le chancre coloré et leurs voisins situés dans un rayon de 35m avec déclaration préalable des chantiers d'abattage et destruction du bois.
- L'interdiction de planter un platane en zone infectée.
- L'interdiction de transporter la terre des sites contaminés.



Platanes atteints par le chancre coloré

La mineuse du marronnier

Description et symptômes

Voir le BSV JEVI 2024 n°4

Observation

Symptômes bien visibles à Moulins (03) sur individus plus ou moins dispersés.

Prophylaxie et lutte biologique

Il est possible de mettre en place des pièges à phéromones pour surveiller le vol, capturer les mâles et réduire le taux de fécondation des femelles mais l'efficacité de cette méthode semble cependant limitée.

Les traitements biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* seraient très peu efficaces. En effet, la mineuse, à l'abri dans les tissus de la feuille ne serait pas atteinte par cette bactérie qui doit être ingérée par la chenille pour être efficace.

Les mineuses passant l'hiver dans les feuilles mortes, il est important de **ramasser les feuilles à l'automne et de les broyer ou les mettre à composter ailleurs** pour réduire le nombre de mineuses au printemps. Certaines espèces de marronnier comme le marronnier à fleurs rouges *Aesculus x carnea* sont beaucoup moins sensibles à la mineuse.



Le blackrot du marronnier *Phyllosticta paviae*

Description et symptômes

Voir le BSV JEVI 2024 n°4

Observation

Des symptômes bien visibles se généralisent à Moulins (03), Sallèdes (63)

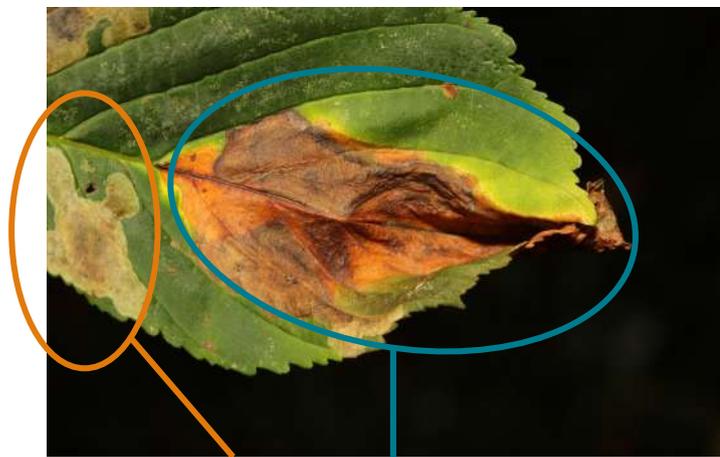
Prophylaxie et lutte biologique

Comme pour la mineuse du marronnier, les formes hivernantes du champignon sont sur les feuilles tombées au sol en automne. Aussi, il est recommandé de **ramasser, broyer et composter ces feuilles loin des marronniers** pour limiter l'inoculum de l'année suivante.

Les marronniers émondés (= taille d'entretien courant qui consiste à supprimer les pousses herbacées, les jeunes rameaux ligneux et branches basses latérales) tous les ans seraient plus sensibles aux attaques de la maladie que les sujets non taillés. **Les élagages trop intensifs semblent également rendre plus sensible les arbres** à *Phyllosticta paviae* car l'arbre va alors développer des feuilles plus larges mais au limbe plus minces et tendres que celles des sujets élevés en forme libre.



Symptômes de *Phyllosticta paviae*



Symptômes de **mineuse** et **black-rot** sur le même foliole

Puceron du Tilleul *Eucallipterus tiliae*

Biologie et nuisibilité

Voir le BSV JEVI 2025 n°3

Observations

Quelques symptômes généralisés à Moulins (03), dans le secteur Combe de Savoie (73) et à Sallèles (63) (en diminution)



Pucerons du tilleul: individus aptères

Processionnaire du pin

Biologie et nuisibilité

Voir le BSV JEVI 2024 n°3

Observations

La commune de Monistrol sur Loire (43) a installé des pièges à phéromone pour surveiller la présence des adultes. Les captures ont été relevées le 18 juillet et le 21 juillet.

Moyens de lutte

La **confusion sexuelle** consiste à saturer l'air de phéromones sexuelles, pour désorienter les mâles qui ne retrouvent pas leurs partenaires. Cela limite la production d'oeufs, et donc la génération à venir.

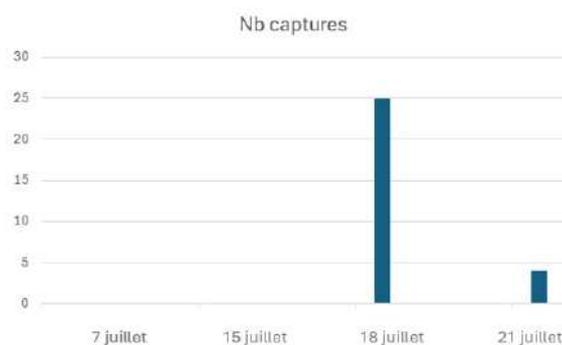
Les **pièges à phéromones** permettent la capture des papillons mâles pour réduire la capacité de reproduction (à condition de respecter la densité de pièges).

Ils permettent également de repérer leur pic de présence afin de mettre en place des moyens de lutte.

Lorsque les chenilles seront présentes, à partir de septembre, le recours à l'agent de biocontrôle à base de **Bacillus thuringiensis** (Bt) sera possible.



Processionnaire du pin - Papillon



Processionnaire du pin - Captures de Papillons à Monistrol sur Loire

B Retrouvez les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV en cliquant sur le lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

OIDIUMS

Biologie et nuisibilité

Voir le BSV JEVI 2025 n°4

Observations

Symptômes bien visibles sur platanes à Moulins (03) et sur chênes sur le secteur Combe de Savoie (73800)

Légers symptômes sur chêne à Sallèdes (63)

Méthodes de lutte

N'arrosez les plantes au pied, sans mouiller le feuillage, afin de limiter l'humidité propice au développement des champignons.

Aérez les cultures pour favoriser la circulation de l'air et réduire les variations de température. Supprimez les premières feuilles atteintes dès l'apparition des symptômes pour éviter la propagation, et désinfectez soigneusement les outils de jardinage après chaque usage.

Utilisez des substances naturelles comme l'huile essentielle d'orange, le bicarbonate de potassium, le silicate de calcium, le soufre, ou même le lait. Certains micro-organismes antagonistes (bactéries ou champignons) peuvent également être efficaces.

Évitez d'appliquer du soufre et l'huile essentielle d'orange en plein soleil, car cela peut provoquer des brûlures sur les feuilles (non recommandé au-delà de 28°C).

Pratiquez la rotation des cultures pour éviter l'épuisement du sol et la prolifération des agents pathogènes.

Modérez les apports d'engrais, un excès de fertilisation pouvant favoriser les maladies.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV en cliquant sur le lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

Chalarose du Frêne

Biologie et nuisibilité

Voir le BSV JEVI 2025 n°4

Observations

Quelques symptômes plus ou moins dispersés à Moulins (03).

Suie de l'Erable

Biologie et nuisibilité

Voir le BSV JEVI 2025 n°4

Observations

Quelques symptômes plus ou moins dispersés à Moulins (03).



Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella*

Biologie

cf. BSV JEVI n°2 du 29/04/2025

Observations

Faibles symptômes, généralisés sur le secteur Combe de Savoie (73)

Moyens de lutte

B Pour lutter contre les larves, l'utilisation de biocotrôle à base de virus de la granulose est possible. Les applications de virus de la granulose sont à faire le soir, ils sont dégradés par les UV.

Note de service DGAL/SDQSPV en cliquant sur le lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

Pour plus de détails sur les moyens de lutte cf. BSV JEVI n°2 du 29/04/2025



Carpocapse des pommes et des poires adulte

Impact qualitatif
(Dégâts sur fruits)



Tigre du poirier (*Stephanitis piri*)

Le tigre du poirier, ou *Stephanitis pyri*, est un insecte piqueur-suceur appartenant à la famille des Tingidés (Hémiptères). Originaire d'Europe, il est largement répandu en France. Cette espèce, très proche du tigre du platane ou du tigre du chêne par son mode d'alimentation, est observée depuis de nombreuses années dans les zones de culture fruitière, en particulier dans les vergers de poiriers, mais aussi sur pommiers et cognassiers mais aussi sur certaines plantes ornementales telles que les cotonéasters.

Biologie et nuisibilité

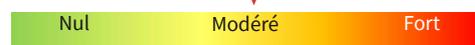
Le tigre du poirier mesure environ 2 à 3 mm. Il est reconnaissable à son corps plat, de couleur brun clair à grise, avec des ailes finement réticulées qui lui donnent un aspect de "dentelle". Il se nourrit en perçant l'épiderme des feuilles pour en aspirer la sève, ce qui entraîne des taches chlorotiques, une décoloration puis un dessèchement progressif du feuillage.

Stephanitis pyri hiverne à l'état adulte sous l'écorce ou dans les crevasses des arbres, puis reprend son activité au printemps. On compte en France généralement trois générations par an, selon les conditions climatiques.



Tigre du poirier

Impact esthétique
(dégradation de l'aspect visuel)



Impact santé de l'arbre
(Affaiblissement en cas de forte infestation)

Son impact est surtout esthétique, avec un feuillage tacheté qui peut dégrader légèrement l'aspect des arbres, en particulier en ville ou dans les parcs. Cependant, des infestations massives peuvent affaiblir les arbres fruitiers, notamment les jeunes sujets, en réduisant leur capacité photosynthétique.

Le développement du verger urbain et les épisodes de sécheresse estivale favorisent sa prolifération. Il est particulièrement visible lors des périodes chaudes, quand les adultes volent ou se déplacent rapidement sur le feuillage.

Observations

Un signalement hors réseau d'une forte infestation de tigres du poirier a été faite à Saint-Héand (42) sur cotonéaster.

Méthodes de lutte

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV en cliquant sur le lien : <http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

Il existe plusieurs stratégies de lutte, principalement préventives et biologiques :

- Arrosage du feuillage pendant les périodes chaudes, pour gêner le développement des larves et adultes.
- Tailles sanitaires pour éliminer les branches infestées ou porteuses d'œufs.
- Pulvérisation de nématodes entomopathogènes pour réduire les populations hivernantes.
- Lâchers de chrysopes (prédateurs naturels) en début de saison.

À ce jour, aucune méthode ne permet une éradication complète, mais une gestion intégrée permet de contenir les populations à un seuil acceptable, en particulier dans les vergers professionnels.

PSYLLE DU POIRIER (*Cacopsylla pyri*)

Biologie

cf. BSV JEVI 2025 n°1

Observations

Quelques symptômes, généralisés sur le secteur Combe de Savoie (73) en diminution par rapport aux précédentes observations.

Moyens de lutte

Favorisez la présence des auxiliaires au jardin, nombreux sont ceux qui consomment les psylles (punaises prédatrices, coccinelles, chrysopes...).

Des punaises Anthocorides peuvent être présentes. Ces auxiliaires sont à préserver, ces petites punaises prédatrices consomment des œufs et larves de psylles (plusieurs centaines par an), mais s'intéressent également aux œufs de pucerons ou aux acariens.

Les larves et adultes piquent leurs proies avec leur proboscis (pièce buccale) et injectent des enzymes qui digèrent le contenu du corps de leur proie qu'ils aspirent ensuite. Ces punaises prédatrices sont régulièrement présentes dans les fleurs pour consommer leur pollen.

Ouvrez l'œil, ces auxiliaires sont à préserver



Punaise Anthocoride

PUNAISE DIABOLIQUE *Halyomorpha halys*

Biologie

cf. BSV JEVI 2025 n°3

Observations

Quelques symptômes, généralisés sur le secteur Combe de Savoie (73) en diminution par rapport aux précédentes observations.



Punaise diabolique sur pommier

TAVELURE DU POMMIER (*Venturia inaequalis*)

Biologie

Les premiers symptômes du champignon apparaissent à la fin du printemps et se développent au cours de la saison. Les ascospores sont libérées et contaminent, par le vent principalement, les arbres sains à proximité.

Le champignon passe l'hiver dans les débris de feuilles sous forme de périthèces.



Tavelure du pommier

La maladie n'entraîne jamais la mort du pommier mais peut provoquer la dépréciation totale de la récolte. Toutes les parties aériennes du pommier sont attaquées.

Des taches brunes ou noirâtres de quelques millimètres de diamètre aux contours irréguliers apparaissent sur la face supérieure des feuilles au printemps. Les taches se rejoignent, et les parties atteintes peuvent se dessécher.

L'été, le feuillage prend un aspect grossièrement lacéré, qui est caractéristique de la tavelure. Les rameaux peuvent se dessécher.

Des croûtes de couleur noires se développent à la surface des fruits, puis l'épiderme des fruits peuvent se crevasser.

Une forte humidité et une certaine chaleur augmentent le risque d'apparition des symptômes.

Observations

Quelques symptômes, généralisés sur le secteur Combe de Savoie (73) en diminution par rapport aux précédentes observations.

Méthodes de lutte

Des méthodes de prophylaxie sont à privilégier:

- Préférer les variétés moins sensibles lors de l'implantation de nouveaux pommiers
- Éliminez les feuilles mortes et débris végétaux en hiver et jusqu'au printemps
- Micro-organisme pathogène *Bacillus subtilis* utilisable de la mi-mars jusqu'à fin juin à l'annonce des pluies.

Note de service DGAL/SDQSPV en cliquant sur le lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

TAVELURE DU POIRIER (*Venturia pirina*)

Biologie

La biologie et les symptômes de tavelure sur poirier sont assez comparables à ceux observés sur pommier. La rosée est essentielle pour l'infection.

Des taches de couleur brun olivâtre et d'aspect velouté se développent sur feuilles, puis sur fruits.

Observations

Quelques symptômes, généralisés sur le secteur Combe de Savoie (73) en diminution par rapport aux précédentes observations.



Tavelure du poirier



Punaise rouge du chou *Eurydema* sp.

Biologie et nuisibilité

La punaise du chou, appartenant au genre *Eurydema* (principalement *E. ornata* et *E. ventralis*), est un insecte piqueur-suceur de la famille des Pentatomidés (Hémiptères). On la reconnaît facilement à son corps aplati de couleur rouge à jaune et orné de motifs noirs. Elle mesure moins d'1 cm. Présente en Europe depuis longtemps, elle est bien commune en France, notamment dans les régions maraîchères du sud et de l'ouest. La punaise rouge du chou mesure moins d'1 cm.

Les punaises du chou sont actives du printemps à l'automne. Elles se nourrissent en perçant les tissus des feuilles ou des tiges à l'aide de leur rostre pour en aspirer la sève. Cela provoque des taches nécrotiques, des décolorations et parfois une déformation des feuilles, en particulier sur les jeunes plants. Les larves comme les adultes sont responsables de ces dégâts.

Les adultes émergent en mars, quand les températures se radoucissent, pour se nourrir sur le chou. Les femelles déposent leurs œufs blancs cerclés de noir sous les feuilles. Les larves se développent et deviennent adultes vers le mois de juin. Les adultes se reproduisent à nouveau, et les larves issues de cette deuxième génération deviennent adultes vers

août. En automne, elle se mettent à l'abri de fissures, troncs, murs ou sous des pierres ou des feuilles mortes pour passer l'hiver.

Leur plante hôte de prédilection est le chou (toutes variétés confondues), mais elles s'attaquent également à d'autres brassicacées : colza, radis, navet, moutarde, etc. Elles effectuent généralement deux générations par an sous notre climat. Leur développement est favorisé par des printemps précoces et des étés secs, qui améliorent leur taux de survie et accélèrent leur cycle biologique.

Bien que les dégâts soient rarement létaux pour les plantes, ils peuvent entraîner une baisse de rendement en production maraîchère et rendre les produits invendables à cause de leur aspect abîmé.

Observations

La présence de punaises du chou est signalée à Viverols (63) ce mois-ci.

Lutte

La lutte contre la punaise du chou repose sur une combinaison de pratiques culturales, préventives et biologiques : Rotations culturales longues (au moins 3 ans sans crucifères sur la même parcelle) pour limiter les foyers de reproduction.

Implantation de plantes-pièges (comme la moutarde blanche) en bordure des cultures principales.

Encouragement des auxiliaires naturels comme les carabes, les araignées ou les oiseaux insectivores.

L'utilisation de filets anti-insectes peut également être envisagée sur les jeunes plants, notamment en production bio et s'il n'y a pas trop de plant à surveiller, il est toujours possible de retirer les punaises à la main (attention à ne pas les écraser: odeur nauséabonde).



Punaise du chou



Dégât sur chou



Cylindrocladium buxicola

Biologie et nuisibilité

Voir le BSV JEVI 2025 n°1

Observations

Quelques symptômes plus ou moins dispersés à Moulins (03).



Cylindrocladium buxicola

Maladie des taches noires sur rosiers *Diplocarpon rosae*

Biologie

cf. BSV JEVI n°3 du 02/06/2025

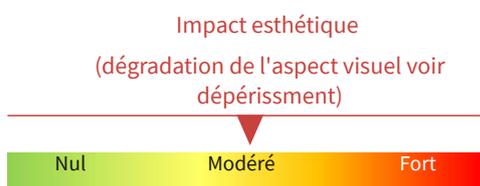
Observations

Des observations ont été faites secteur Combe de Savoie (73) : quelques symptômes, généralisés, en baisse par rapport aux observations précédentes.

Des symptômes bien visibles, généralisés, ont été observés à Moulins (03).

Méthode de lutte

cf. BSV JEVI n°3 du 02/06/2025



Symptômes de *Diplocarpon rosae*



Maladie de la rosette

Rose rosette virus



La maladie de la rosette est un risque émergent pour la culture des rosiers. Observée pour la première fois aux Etats-Unis vers 1940, elle est aujourd'hui largement répandue en Amérique du Nord sur rosiers cultivés mais aussi espèces sauvages (*Rosa* spp.). Sa présence est également signalée en Inde. En raison de la sévérité des dégâts et sa dissémination aux Etats Unis, le secrétariat de l'Organisation Européenne pour la Protection des plantes (OEPP) a ajouté ce virus à sa liste d'alerte et il fait l'objet de mesures de surveillance.

Description

Rose rosette virus est une maladie qui n'affecte que les rosiers. Des symptômes peuvent toucher les différents organes aériens (feuilles, tiges, rameaux et fleurs) :

- rougissement et prolifération des feuilles et des pousses (symptômes de type « balai de sorcière »),
- production excessive d'épines,
- malformation et décoloration des fleurs, réduction de la floraison.

Les plantes montrent des symptômes quelques semaines à quelques mois après l'infection.

Elles deviennent plus sensibles au froid et à l'oidium.

Le virus peut entraîner le dépérissement et la mort des rosiers infectés dans un délai de deux à trois ans après l'infection.



Prolifération de pousses en balai de sorcière

Biologie

Le virus est propagé par le greffage de matériel végétal contaminé, ou par un acarien phytopte vecteur (*Phyllocoptes fructiphilus*). Cet acarien récupère le virus et le transmet à d'autres plantes lorsqu'il se nourrit par piqûre. Il occupe principalement les bourgeons, les fleurs, les sépales, la base des pousses, l'aisselle des feuilles ou derrière les cicatrices foliaires. Il passe de plante en plante en se déplaçant lentement, ou en étant emporté par le vent, les outils, les vêtements.



Production excessive d'épines

Que faire en cas de suspicion ?

Rose rosette virus est un organisme nuisible réglementé, non détecté dans l'UE et soumis à des mesures de surveillance.

Il est obligatoire de déclarer toute suspicion de maladie de la rosette au SRAL (Service Régional de l'Alimentation) ou à FREDON Auvergne-Rhône-Alpes.

SRAL : sral.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

ou 04 73 42 15 00 - poste 8058#

FREDON AURA : amaury.guillet@fredon-aura.fr ou 04 37 43 40 70

Ce bulletin est publié à partir d'observations ponctuelles ou régulières, réalisées par un réseau d'épidémiosurveillance en jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI). S'il donne une tendance de la situation phytosanitaire régionale la plus représentative et objective possible, il reste nécessaire pour chaque gestionnaire de JEVI de considérer également le résultat de ses propres observations. Les informations contenues dans ce bulletin ne peuvent être transposées telles quelles à d'autres situations. Elles permettent de donner des tendances d'évolutions phytosanitaires à l'échelle de petites régions. FREDON Auvergne-Rhône-Alpes dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires d'espaces vert, jardiniers amateurs ou détenteurs de végétaux sur la base des informations communiquées dans ce bulletin.

Observations : C. COUBLE, FREDON AURA, Mairies de Monistrol sur Loire, de Moulins

Rédaction et animation : FREDON AUVERGNE RHONE ALPES

Directeur de la publication : Aurélien GAYET, Président de FREDON AURA

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI AURA du 31/07/2025 ».

Coordination et renseignements : Guillaume BRAUN, Virginie GAUTHIER (FREDON AURA) - bsv.jevi@fredon-aura.fr

Crédits photo :

Si non spécifié, FREDON AURA